

# Teepol

## Détergent multi-usages

### Description

Teepol est un détergent multi usages pour le nettoyage de toutes les surfaces lavables. Teepol est spécialement recommandé pour les industries agro-alimentaires. Utilisé comme mouillant, il est très efficace dans les applications industrielles ou agricoles. Utilisé comme dégraissant, il assure parfaitement le nettoyage des carrosseries de véhicules.

### Propriétés principales

Teepol est caractérisé par un mélange étudié de tensioactifs anioniques d'où :

- Un pouvoir détergent renforcé, facilitant l'élimination des salissures les plus tenaces
- Un pouvoir émulsifiant très élevé, permettant une dispersion rapide des graisses, huiles...
- Un pouvoir mouillant optimisé qui accélère l'action détergente.
- Teepol est efficace quelle que soit la dureté de l'eau.
- Teepol est agréablement parfumé.

### Avantages

- Fort pouvoir mouillant
- Excellent dégraissant
- Pouvoir moussant

### Mode d'emploi

1/2 verre à 1 verre (soit 50 à 100ml) pour 10L d'eau, suivant le degré de salissures. Utiliser pur pour les taches tenaces. Nettoyer la surface de façon habituelle, puis rincer.





# Teepol

## Données techniques

Aspect	Liquide parfumé de couleur verte	Densité relative (à 20°C)	1.010-1.040
pH pur (20°C)	5.0-7.0		

*Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc pas être prises pour des spécifications.*

## Produit

Teepol Détergent Multi-usages

## Conditionnement

2 x 5L

1 x 20kg

1 x 200L

Box 48 uc

## Recommandations pour la manipulation et le stockage

**Manipulation** : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité, accessible sur Internet [sds.diversey.com](http://sds.diversey.com)

Uniquement pour usage professionnel.

**Stockage** : conserver dans son emballage d'origine, fermé, à l'abri des températures extrêmes.

## Législation

Teepol est conforme à la législation relative :

Au règlement détergent CE 648/2004.

Aux produits de nettoyage pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (décret du 17/06/1998).

*Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.*

*La fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.*